

**1-3 Rue de la Cokerie ZAC du Cornillon
 B.P. 72 93213 ST DENIS LA PLAINE CEDEX**
 Tél.:01 49 46 10 00 . Fax : 01 49 46 01 73
 SAS au Capital : 20 130 950 Euros
 N° Siret : 322 593 203 00084 - Code APE : 4651Z
 TVA EUR : FR 48 322593203
 RCS 322 593 203 Bobigny

Adresse de livraison

SI CONTACT, SAIZ MARIVON
 400 RUE PIERRE BERTHIER, BP 90173, 13795
 AIX EN PROVENCE CEDE, France, FR
 Tva intracommunautaire :FR00827498460

SI CONTACT
 400 RUE PIERRE BERTHIER
 BP 90173
 13795 AIX EN PROVENCE CEDE

N°. de commande: 2995300
N°. de client 40001225
Rep: 12

N°. de facture 1770939 **Numéro de marché:**

N°. de commande client: DEV0179882-1

Article	Libellé	Quantité	Prix €	Remise	Total €
N°. de livraison:	3061840 du 04.02.2021				
T1631B	8715946624983 CART 16XL NOIR STYLO PLUME Origine Japon	50	14,95		747,50
	DEEE M6APIT01 de 0 à 0,05Kg	50	0,01		0,50
N°. de livraison:	du				
T1632B	8715946625003 CART 16XL CYAN STYLO PLUME Origine Japon	10	11,70		117,00
	DEEE M6APIT01 de 0 à 0,05Kg	10	0,01		0,10
N°. de livraison:	du				
T1633B	8715946625027 CART 16XL MAGENTA STYLO PLUME Origine Japon	10	11,70		117,00
	DEEE M6APIT01 de 0 à 0,05Kg	10	0,01		0,10
N°. de livraison:	du				

Sous-Total 982,20 Eur

T.V.A. ACQUITÉE SUR LES DÉBITS

Les marchandises vendues voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit leur point de départ, et même si l'envoi est fait franco de port, toute réclamation n'est admise que pendant la huitaine qui suit la réception des marchandises. L'acheteur ou réceptionnaire est prié de vérifier à la réception afin de conserver son recours contre le transporteur, seul responsable. Elles sont payables à Saint Denis. L'expédition franco sur les traites ou l'acceptation de règlement n'opère ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Bobigny est seul compétent.

Les marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix (loi du 12 Mai 1980). Pour Copie France, remboursement redevance cf. <http://www.copieprivee.culture.gouv.fr>

Aucun escompte supplémentaire ne sera accordé pour paiement anticipé. Pénalité pour paiement tardif: 1 fois 1/2 le taux légal au prorata temporis conformément à la loi 92 1442 du 31.12.92.

Conformément à l'article D 441-5 du Code de commerce : « Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du I de l'article L. 441-6 est fixé à 40 euros. »

1-3 Rue de la Cokerie ZAC du Cornillon
B.P. 72 93213 ST DENIS LA PLAINE CEDEX
 Tél.:01 49 46 10 00 . Fax : 01 49 46 01 73
 SAS au Capital : 20 130 950 Euros
 N° Siret : 322 593 203 00084 - Code APE : 4651Z
 TVA EUR : FR 48 322593203
 RCS 322 593 203 Bobigny

Adresse de livraison

SI CONTACT, SAIZ MARIVON
 400 RUE PIERRE BERTHIER, BP 90173, 13795
 AIX EN PROVENCE CEDE, France, FR
 Tva intracommunautaire :FR00827498460

SI CONTACT
 400 RUE PIERRE BERTHIER
 BP 90173
 13795 AIX EN PROVENCE CEDE

N°. de facture	1770939	Numéro de marché:	N°. de commande:
			N°. de client 40001225
			Rep: 12

N°. de commande client: DEV0179882-1

T1634B	8715946625041 CART 16XL YELLOW STYLO PLUME Origine Japon	25	11,70	292,50
	DEEE M6APIT01 de 0 à 0,05Kg	25	0,01	0,25
N°. de livraison:	du			
T02W2B	8715946652825 CART 502XL CYAN JUMELLES Origine Japon	10	11,04	110,40
	DEEE M6APIT01 de 0 à 0,05Kg	10	0,01	0,10
N°. de livraison:	du			
T02W4B	8715946652863 CART 502XL JAUNE JUMELLES Origine Japon	20	11,04	220,80
	DEEE M6APIT01 de 0 à 0,05Kg	20	0,01	0,20
N°. de livraison:	du			
T02W3B	8715946652849 CART 502XL MAGENTA JUMELLES Origine Japon	20	11,04	220,80
	DEEE M6APIT01 de 0 à 0,05Kg	20	0,01	0,20

Eco Mobilier	Copie France	DEEE	Montant HT	TAUX	Montant TVA	NET À PAYER
		1,45	1827,45	20,00	365,49	2192,94

40001225
 REGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE A 30 JOURS MERCI DE

LCL FR32 3000 2048 6500 0007 2713 Z23 Joindre de

Papillon à

Votre Règlement Client : 1770939

Client : 1770939

Facture : 2.192,94

Montant : 07.03.21

T.V.A. ACQUITÉE SUR LES DÉBITS
 Les marchandises vendues voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit leur point de départ, et même si l'envoi est fait franco de port, toute réclamation n'est admise que pendant la huitaine qui suit la réception des marchandises. L'acheteur ou réceptionnaire est prié de vérifier à la réception afin de conserver son recours contre le transporteur, seul responsable. Elles sont payables à Saint Denis. L'expédition franco sur les traites ou l'acceptation de règlement n'opèrent ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Bobigny est seul compétent.

Les marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix (loi du 12 Mai 1980). Pour Copie France, remboursement redemande cf. <http://www.copieprivee.culture.gouv.fr>

Aucun escompte supplémentaire ne sera accordé pour paiement anticipé. Pénalité pour paiement tardif: 1 fois 1/2 le taux légal au prorata temporis conformément à la loi 92 1442 du 31.12.92.

Conformément à l'article D 441-5 du Code de commerce : « Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du I de l'article L. 441-6 est fixé à 40 euros. »